



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : SENEGAL

Nom du projet : PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

N° de crédit : Crédit IDA 70550, IDA 70560

Titre de la mission : Sélection d'un consultant pour la réalisation de campagnes nationales de sensibilisation et d'information à la sécurité routière - Phase 1

N° de référence : SN-AGEROUTE-308857-CS-QCBS

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés du projet publié sur UNBD Online le 31 janvier 2022 et dans le journal « L'AS » du 02 février 2022.

La République du Sénégal a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 200 millions en vue de financer le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du nord et du centre et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour financer la phase 1 de la campagne de communication et de vulgarisation des actions de sécurité routière; de sensibilisation et d'information auprès des usagers, au travers des différents canaux médias, partenaires...

Le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement à travers l'organe d'exécution qui est l'Agence Nationale e Sécurité Routière (ANASER) invite par le présent avis, les consultants à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les services comprennent entre autres :

- a. L'élaboration des campagnes de sensibilisation nationales ; locales et leur zonage (14 régions)
- b. La priorisation des missions et zones de sensibilisation pour un impact optimum

- c. La proposition des thématiques sécurité routière;
- d. L'identification de futurs relais locaux par zone de mission et nationaux (influenceurs)
- e. La conception et le traitement de questionnaires de collecte des besoins et préoccupation des acteurs ,
- f. La définition des éléments de langage par zone
- g. la conception et la réalisation de planning de vulgarisation et de communication, etc....

L'AGEROUTE, invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Ils doivent produire les informations ci-après sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations :

- a. Justifier l'exécution d'au moins trois (3) missions dans le domaine durant les dix (10) dernières années
- b. Avoir une expérience de dix (10) ans avérés dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégie et marketing opérationnel,
- c. Disposer d'un personnel-clé qualifié en communication, en psychologie sociale, en développement communautaire, en sociologie et ayant une expérience d'au moins de 2 ans dans les métiers du transport, la sécurité routière, ou secteur apparenté ;
- d. Avoir une expérience significative dans la communication ;
- e. Justifier d'une expérience avérée en formation et coaching sur les aspects liés à la communication et à la sécurité routière ; etc.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC). Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés » ;

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir les Termes de Reference (TDR) de la mission à l'adresse : Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence
 Tel (221) 33 869 07 51
 Email : rndour@ageroute.sn ; mlaye@ageroute.sn ; mmbaye@ageroute.sn.
 Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **27 juin 2023 à 12 h 30 mn précises (heure locale)**.

Les dossiers transmis sous format électronique seront acceptés pour la Manifestation d'Intérêt.

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour la campagne nationale de sensibilisation et d'information à la sécurité routière de l'ANASER, phase 1».

**Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE**